



Defaut du constructeur sur automobile

Par **doudou**, le **06/03/2008** à **16:26**

BONJOUR , j'ai acheté une megane au vente au encher.Elle e a 2ans et demi 65000km.Je suis en tomber en panne lorsque je l'ai ramené au garage renaud.Ils m'ont que c'était un defaut du constructeur.(4000euros de reparation).ils m'ont dit qu'il fallait appelaie le siege renaud pour qu'il face un geste commercial mais lorsque j'appelle le siege de renaud il me dise qu e c'est de ma faute parceque je n'ai pas changer le filtre a gazoil tout les 60000km alors que je l'ai acheter a 65000km.le siege de renaud ne veut pas apppeler le garage renaud alors que le garage me donne raison et c'est tres bien qu'il a defaut du constructeur.Que FAIRE?

Par **citoyenalpha**, le **07/03/2008** à **12:01**

Bonjour

Quelle est exactement la réparation qui a été effectuée?

Dans l'attente de votre réponse

Par **doudou**, le **07/03/2008** à **21:33**

merci beaucoup la reparation est un defaut de l'injecteur donc ils m'ont dit qu'il fallait changer tout le systeme du le prix de 4000euros.LE garage renaud ma dit que c'est un probleme du constructeur alors que lorsue j'appelle le siege il me rejette la faute on me disant que je

n'avait pas changer le filtre a gazoil.JE LEUR AVAIT DEMANDER DE CONTACTER LE GARAGE ET ILS ONT REFUSER